LE SITE ARVORE-FINANCE.COM

Categories: Epargne, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme tant d'autres d'investir dans les ehpads. Comme d'habitude, il a été usurpé le nom d'une société qui existe réellement. Ce secteur d'activité, apparu en 2020 continue ses actions malveillantes. Il faut dire aussi que les montants escroqués sont très importants. Suivez nos conseils avant de verser le moindre centime. Comment ces bandits peuvent-ils se regarder dans la glace ? Il a été créé le 18/09/2023. Notre enquête est en ligne depuis le 19/09/2023.

Le site internet

Il a été créé le 18/09/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/arvore-finance.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 43 13 01 85

Il s'inscrit dans une série intéressante :

epargne-crypto.io	07 43 13 00 59
real-faubourg-haussmann.com	07 43 13 01 16
stratfin-invest.fr	07 43 13 01 71
arvore-finance.com	07 43 13 01 85
2a-invest.com	07 43 13 02 21
gestion-enligne.com	07 43 13 03 99

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Franck DETONCK

Les produits

Il est proposé d'investir dans les ehpads. Nous publions les plaquette de présentation et des services envoyées aux potentiels clients :

La-plaquette-de-presentation-du-groupe-par-le-site-arvore-finance.pdf

Les-services-du-site-arvore-finance.pdf

Nous vous conseillons de regarder les rendements !

Les informations juridiques

Une fois de plus, il a été usurpé le nom d'une VRAIE société. Elle est totalement étrangère à cette arnaque. Elle ne proposera jamais des places d'ehpads.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous

arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.